

LE CONSERVATOIRE FRANÇAIS DES COLLECTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

Chaque année, près de 1 000 espèces et variétés disparaissent de façon irréversible de notre patrimoine horticole. Le Conservatoire français des collections végétales spécialisées (CCVS), créé en 1992 à l'initiative de quelques scientifiques et amateurs passionnés, s'est donné pour mission de rassembler tous ceux qui souhaitent entraver cette évolution. Le CCVS travaille ainsi avec l'ensemble des détenteurs de collections végétales, publics ou privés: pépiniéristes, horticulteurs, services d'espaces verts, jardins botaniques, collectionneurs amateurs. La tâche première de l'association est de recenser, puis d'évaluer, en leur accordant un label, les grandes collections végétales françaises à vocation botanique ou horticole. Pour ce faire, elle dispose de deux niveaux de reconnaissance:

“Collection nationale CCVS (CN)”: il s'agit d'une collection d'intérêt national qui a satisfait à des critères d'excellence lors de son évaluation. Elle doit notamment, par sa composition, être largement représentative du thème choisi.

“Collection agréée CCVS (CA)”: collection qui doit encore s'enrichir par rapport au thème choisi, ou dont certains éléments relatifs à son mode de culture, sa gestion ou sa pérennité sont encore insuffisants pour obtenir le label “Collection nationale CCVS”.

Le Comité des collections du CCVS étudie, de manière approfondie, les dossiers qui lui sont soumis, puis les transmet, pour avis, au Conseil scientifique. La reconnaissance officielle est prononcée par le Conseil d'administration du CCVS. Une cérémonie de remise des diplômes est organisée tous les deux ans à la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), avec laquelle le CCVS travaille étroitement. Le CCVS contribue à valoriser l'ensemble des collections adhérentes en diffusant à leur sujet une information scientifique, notamment auprès du grand public.

A l'instar de son homologue au Royaume Uni, le National Council for Conservation of Plants and Gardens (NCCPG), il participe, d'une manière générale, à la protection et à l'enrichissement du patrimoine végétal de notre pays.

Afin de mieux faire connaître ses idées et son action, le CCVS édite une revue trimestrielle *Hommes & Plantes*, qui mêle témoignages de collectionneurs et de botanistes, et des reportages sur les collections végétales existantes, en France et à l'étranger. Elle met avant tout en valeur l'histoire des hommes qui, parfois au péril de leur vie, sont allés aux quatre coins du monde chercher des plantes destinées à nourrir, à soigner ou tout simplement acclimatées pour embellir l'environnement.

COLLECTIONS NATIONALES ET AGRÉÉES CCVS

Etat au 1er janvier 1999

Le CCVS rassemble ses collections spécialisées:

Collections nationales :92 ; Collections agréées: 74

Appartenant à 82 propriétaires différents: particuliers: 27, horticulteurs et pépiniéristes: 23, collectivités publiques: 20, organismes de recherche et d'enseignement :7, divers :5

Collections de plantes rustiques en France métropolitaine: 107

Collections de plantes tropicales ou subtropicales: 59

La plupart de ces collections sont accessibles au grand public.

